



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 28 mars 2008  
14 heures

-----  
**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

00-01 - DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE -COMPTE RENDU

Sur l'arrêté n° 19 qui porte sur un appel du jugement du TGI en l'occurrence le juge de l'expropriation qui a statué sur la valeur de la propriété Faque :

Malgré toutes les affirmations de monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint, cette valeur est bien supérieure à ce que propose la commune : 1 077 982 € pour 771 000 €.

C'est bien ce que nous disions avec Denis La Spesa pendant le précédent mandat.

Vous faites appel ce qui retarde encore la réalisation de ce bassin de rétention qui est pourtant indispensable.